

Chapitre 7

QCM

Réponse unique

- 1. c.** La mise en place de politique économique conjoncturelle.
- 2. a.** Salaires et chômage.
- 3. b.** A. Wagner.
- 4. b.** Un transfert de compétences de l'État aux collectivités territoriales.
- 5. c.** Proportionnel.

Plusieurs réponses possibles

- 6. a et b.** Les défaillances du marché. La présence d'effet externe.
- 7. b et c.** Corriger les inégalités issues de la répartition des revenus primaires. Réduire les écarts de revenus interdéciles.
- 8. a, b et c.** Prolonge l'analyse de la courbe de Phillips. A été développée par P. Samuelson et R. Solow. Détermine le taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation.
- 9. b et c.** Souligne qu'il est difficile de réduire l'intervention financière du rôle de l'État. Peut expliquer en partie l'augmentation constante des dépenses de l'État.
- 10. a et c.** De la fonction d'allocation. De l'amélioration de l'efficacité de l'action de l'État.

Réponses à justifier

11. a et c. Leur expertise sectorielle permet de réduire les asymétries d'informations. Elles sont justifiées dans le cadre de la théorie de la capture.

Les AAI sont indispensables afin de réguler les marchés très techniques où la présence d'asymétries est forte ce qui entraîne des surcoûts et un équilibre concurrentiel non optimal.

12. b et c. Elles permettent la mise en place de la politique de redistribution. Elles permettent de prendre en charge le risque vieillesse.

La Sécurité sociale est à l'origine de la mise en place des États providence dont la principale fonction est de couvrir les risques sociaux et économiques. En ce sens, elles permettent d'assurer la politique de redistribution.

13. a et c. Le budget de l'État traduit la capacité du gouvernement à mettre en place sa politique économique. Le budget de l'État se décline en missions qui correspondent aux politiques publiques.

Au terme de la Constitution, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. À ce titre

le budget est le principal outil pour permettre au gouvernement de mettre en œuvre sa politique économique. Depuis la réforme de la LOLF, les missions traduisent l'action budgétaire du gouvernement.

14. b et c. L'effet boule de neige survient lorsque l'endettement s'accumule de manière exponentielle. L'effet boule de neige s'explique par un taux d'intérêt supérieur au taux de croissance.

L'effet boule de neige souligne un dérapage de l'endettement et son insoutenabilité financièrement. La charge de la dette (intérêt) s'accumule sans que la croissance du fait de son insuffisance permette d'absorber l'augmentation de la dette.

15. a et c. Il traduit l'accumulation des déficits sur une longue période. Il correspond à l'accumulation des emprunts de l'État.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de l'endettement d'un État en comparaison de son PIB. L'endettement traduit la somme accumulée des déficits annuels successifs.

EXERCICES

EXERCICE 1 — ÉTUDE DE DONNÉES CHIFFRÉES – LA PROGRESSIVITÉ DES IMPÔTS

1. Interprétez les données du graphique.

Il s'agit d'un graphique issu d'un ouvrage rédigé par trois économistes mettant en avant la faiblesse de la progressivité de l'impôt.

En ordonné, figure le taux d'imposition de l'ensemble des foyers fiscaux.

En abscisses, les foyers fiscaux sont répartis par déciles (0-10, 10-20...) et percentiles (96-97, 97-98...).

Lecture pour le 1^{er} décile (0-10) : le taux d'imposition du 1^{er} décile est de 40 %.

2. Comment sont classées les différentes catégories de la population ?

Si les foyers fiscaux sont répartis par déciles et percentiles, les auteurs font ressortir quatre catégories :

- les classes populaires représentent 50 % des foyers fiscaux ;
- les classes moyennes 40 % ;
- les classes aisées 10 % ;
- et à l'intérieur des classes aisées les très aisés représentent 1 %.

3. Quelles sont les différentes catégories de prélèvements obligatoires ?

Les prélèvements obligatoires sont composés des impôts sur le revenu, sur le capital, la consommation et les cotisations sociales.

Si le taux d'imposition global du 1^{er} décile est de 40 %, la structure des prélèvements obligatoires est composée par :

- Impôt sur le revenu : 3 %
- Impôt sur le capital : 1 %
- Impôt sur la consommation : 14 %
- Cotisations sociales : 22 %

4. Quels enseignements peut-on tirer sur l'équité des prélèvements obligatoires au regard de ce graphique ?

Les auteurs apportent les éléments d'analyse suivants : « Les cotisations sociales (et autres taxes sur les salaires) sont régressives : elles pèsent beaucoup plus lourdement sur les revenus bas et moyens que sur les hauts revenus. Cela s'explique par le fait que les cotisations sociales pèsent très peu sur les revenus du capital et sur les hauts salaires (plafonnement).

Les impôts sur la consommation (TVA et autres impôts indirects) sont également régressifs. Cela provient du fait que les plus pauvres consomment la quasi-totalité de leur revenu, alors que les plus aisés peuvent en épargner une large part.

Les impôts sur le capital (impôt sur les bénéfices des sociétés (IS), taxe foncière (TF), impôt sur la fortune (ISF) et droits de successions (DMTG)) sont progressifs. Cela s'explique par la très forte concentration des patrimoines : les plus pauvres ne possèdent presque rien, les plus aisés possèdent la quasi-totalité du capital immobilier et financier.

Les impôts sur le revenu (CSG et IRPP) sont faiblement progressifs pour les revenus modestes et moyens, et franchement régressifs pour les hauts revenus ».

Source : C. Landais, T. Piketty & E. Saez, *Pour une révolution fiscale*, 2011

EXERCICE 2 — ANALYSE ÉCONOMIQUE À PARTIR D'UN TEXTE

1. Repérez les concepts et idées clés du texte suivant.

« Tradition hexagonale du service public » : cette idée renvoie à une vision extensible de la notion de service public en France par opposition à la notion européenne plus restrictive de service public universel. Ce qui explique la présence du rôle plus important de l'État en France.

« État compétitif » : on passe ici d'un État acteur majeur de l'économie à un État guidé par la recherche de l'efficacité économique, donc à la dimension d'un État moderne au sens de Musgrave.

« Échelons infranationaux » : on retrouve typiquement ici le principe de subsidiarité propre à la logique de la construction européenne. Par souci d'efficacité, les structures et les acteurs au plus proche des besoins sont investis de compétences juridiques, économiques et financières. Par ailleurs, des agences sont créées afin de réguler les secteurs ouverts à la concurrence dans la même logique que la théorie de la capture de Stigler.

2. Comment expliquez-vous le redéploiement de rôle de l'État en matière d'allocation des ressources ?

La notion de redéploiement s'illustre à travers le processus de décentralisation. À travers les transferts de pouvoirs aux collectivités territoriales, l'État s'appuie sur le principe de subsidiarité pour améliorer la performance des politiques publiques en déléguant des politiques dont la mise en place est plus efficace lorsqu'elle est assurée par les acteurs concernés.

EXERCICE 3 — ANALYSE ÉCONOMIQUE À PARTIR D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE – LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE DANS L'UNION EUROPÉENNE

1. Analysez l'évolution de l'engagement de l'État dans ses prises de participation au capital des entreprises.

L'analyse des documents devait vous permettre de regrouper les deux tableaux d'une part et les graphiques d'autre part.

Sous l'angle des tableaux et du poids des entreprises publiques, il était important de repérer la relation

entre les industries de réseau et leur poids dans l'économie publique. En outre, ces entreprises correspondent à des secteurs stratégiques tant d'un point de vue économique, politique, diplomatique que social, par l'importance de l'équilibre de ces entreprises dans les territoires.

Ensuite on pouvait signaler que vingt entreprises concentrent plus d'un million d'emplois, ce qui renforce la dimension stratégique des entreprises publiques dans l'économie française. Si l'on précise le raisonnement en reprenant le tableau 1 on constate qu'entre 2011 et 2012 le nombre d'entreprises publiques a diminué de 128 unités mais parallèlement le nombre d'emplois a progressé de près de 13 000 unités.

Sous l'angle des graphiques, on constate un retrait continu du poids de l'État dont la valeur ajoutée est passée de 25 % en 1985 à 5 % en 2010. Sur 25 ans, on constate dans le prolongement de la vague de dérégulation un transfert croissant du secteur public vers le secteur privé pour des raisons d'efficacité économique. En matière de contrôle de gestion de l'État, on constate ce même mouvement sur 15 ans en passant de plus de 2 600 entreprises contrôlées par l'État en 1995 à 1 500 en 2010, quand bien même la crise de 2008 a nécessité un retour de l'État actionnaire pour des raisons conjoncturelles.

Question problématisée

QUEL RÔLE POUR LA CONCEPTION DE L'ÉTAT-NATION DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE ?

Dans un contexte d'intégration toujours plus croissante des économies nationales dans la mondialisation, les justifications de l'intervention de l'État semblent plus que jamais remises en cause. En conséquence, **le rôle de l'État est remis en cause par la mondialisation.**

L'État nation peut s'apparenter à une communauté d'intérêt qui unit une population à travers l'action et le rôle de l'État. La mondialisation correspond à une intégration toujours plus croissante des marchés nationaux à l'échelle mondiale. Ainsi on peut observer que cette notion politiquement, géographiquement et culturellement circonscrite à un territoire se trouve en opposition à l'idée d'économie mondialisée dont les effets passent outre la souveraineté des États.

Il faut donc chercher à redéfinir le périmètre de souveraineté pour l'État nation face à une économie dont les frontières ont été abolies.

Dans un premier temps, il convient de présenter les effets de la mondialisation sur la souveraineté des États puis dans un second temps d'analyser la manière dont les États réagissent face à ce mouvement de fond.

I. LA MONDIALISATION MODIFIE LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DES ÉTATS CE QUI A NÉCESSITÉ DES ADAPTATIONS

1.1 Les effets économiques et sociaux de la mondialisation sur les États

La mise en concurrence des différents modèles sociaux (modèles protecteurs vs État minimaliste) a contribué à remettre en cause les modèles d'État providence issus des Trente Glorieuses, ne leur permettant plus *in fine* d'assurer le plein-emploi et l'équilibre financier des États en général avec la montée de l'endettement d'une part et la prise et le financement des modèles sociaux en particulier.

L'aiguïsement de la concurrence à travers l'impératif de compétitivité a fait resurgir la pauvreté et la précarité, là où on pensait l'avoir éradiquée. L'instauration du RMI-RSA peut en être l'illustration.

1.2 L'adaptation des États à la mondialisation

Les premiers effets de la mondialisation remontent à plus de 30 ans comme l'indique l'ouvrage de P. Rosanvallon, *La Crise de l'État providence*.

À la lecture des réformes mises en place, on peut clairement identifier les États qui ont réussi leur transformation (par ex. des pays scandinaves) et d'autres qui cherchent encore leur voie, comme c'est le cas pour la France.

Ainsi les pays scandinaves ont su réformer leur modèle par une plus grande flexibilité et une spécialisation plus fine tout en préservant et adaptant la qualité de leur protection sociale.

En revanche, le cas de la France est plus mitigé dans sa capacité d'adaptation, comme peut l'illustrer la persistance d'un fort taux de chômage.

II. LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES ÉTATS DOIT PERMETTRE DE REDÉFINIR L'ORDRE DES PRIORITÉS

2.1 La pertinence de la logique actuelle face aux défis posés par la mondialisation

Cet axe pose le bien-fondé des modalités qui concourent à assurer les risques sociaux. Dans une acception originelle, les États modernes ont pour mission de compenser, réparer les probabilités d'occurrence des risques sociaux. Or cette vision passive en termes de création de ressources n'est plus compatible avec les contraintes économiques et financières qui pèsent sur les États.

Dans ce cadre, l'action des États doit se recentrer sur des priorités identifiées susceptibles de fournir à terme un avantage compétitif à l'économie. La priorité sur les dépenses en matière d'éducation peut en être un exemple comme l'illustre Esping Andersen, car, en plus de renforcer le niveau de productivité d'un pays, ce nouvel axe est central dans l'articulation des problématiques qui unissent l'emploi, la compétitivité et la spécialisation de l'économie.

2.2 Une redéfinition qui doit associer solidarité et efficacité

La mondialisation est loin d'avoir fait disparaître le besoin de solidarité. Bien au contraire la mondialisation le renforce. Cependant, il pose la question des mécanismes de financement et de fonctionnement. Ainsi, l'association de la solidarité avec la recherche d'une plus grande efficacité passe certainement par un recours accru aux marchés et une plus grande responsabilisation des assurés sociaux par l'individualisation de leur prise en charge.

En conclusion, les effets de la mondialisation ne peuvent se résumer à un dumping social et fiscal entre les différents États. La mondialisation impose donc une plus grande harmonisation des règles sociales et fiscales.